

L'ethnographe et les scripteurs populaires

Quelques remarques sur l'écriture comme interaction et comme compétence

Florence Weber



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/enquete/182>

DOI : [10.4000/enquete.182](https://doi.org/10.4000/enquete.182)

ISSN : 1953-809X

Éditeur :

Cercom, Éditions Parenthèses

Édition imprimée

Date de publication : 2 septembre 1993

Pagination : 159-189

Référence électronique

Florence Weber, « L'ethnographe et les scripteurs populaires », *Enquête* [En ligne], 8 | 1993, mis en ligne le 09 juillet 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/182> ; DOI : [10.4000/enquete.182](https://doi.org/10.4000/enquete.182)

L'ethnologue et les scripteurs populaires

Quelques remarques sur l'écriture comme interaction et comme compétence

Florence Weber

à la mémoire de René

- 1 Dans ses enquêtes en France, l'ethnologue des cultures populaires rencontre forcément – comme l'historien – des matériaux écrits, non seulement produits des activités administratives ou intellectuelles, mais aussi traces des diverses pratiques de l'écriture qu'ont ses interlocuteurs indigènes (du formulaire à la banderole, du tract à l'ex-voto, de la correspondance à l'agenda, etc.). Il arrive aussi qu'il obtienne de ses informateurs non seulement des entretiens, interactions orales enregistrées, mais des écrits. Enfin, ses relations personnelles (fussent-elles peu intimes) avec certains informateurs peuvent conduire à des échanges de lettres, c'est-à-dire à des interactions écrites.
- 2 Des documents de ce genre, tout ethnologue qui a travaillé en France en dispose. Mais le passé de l'ethnologie, discipline lettrée appliquée d'abord à des sociétés dites sans écriture, le détourne habituellement de les analyser spécifiquement. En effet, la tradition professionnelle le pousse à s'intéresser à des matériaux d'un autre genre, que ce soient des textes de littérature orale (version métropolitaine du texte mythique) ou des transcriptions d'entretiens considérés comme le discours des enquêtes. C'est dire à quel point est originellement miné le terrain de l'analyse ethnologique des écrits populaires : pris entre deux habitudes paradoxales – l'étude des entretiens comme paroles transcrites et celle des contes comme textes oraux – l'ethnologue est particulièrement mal armé pour analyser les pratiques ordinaires de l'écriture que signale l'existence de tels matériaux.
- 3 L'étude de ces pratiques supposerait une enquête ethnographique systématique et complexe combinant l'observation des situations et des gestes d'écriture, l'interprétation des écrits produits dans ces conditions et des entretiens centrés sur les pratiques de l'écriture. N'ayant pas fait ce travail, je voudrais seulement livrer ici quelques remarques préliminaires issues d'une réflexion sur un certain nombre de documents recueillis au

cours de mes enquêtes d'ethnographie ouvrière et au cours d'une enquête postale sur le jardinage. Les documents recueillis à Dambront¹ sont divers : du cahier de chasse d'un agent de police municipale au carnet de poésies d'une adolescente en passant par les agendas de culture tenus, vers 1920, par le grand-père d'un cultivateur ; des observations notées à mon intention par plusieurs membres de la famille Moreau lorsqu'ils m'aidèrent en 1984 et 1985 jusqu'aux lettres qu'ils m'envoyèrent après mon départ. Mon intérêt pour ces matériaux s'est trouvé renforcé, en 1991, par la mise en œuvre d'une enquête par questionnaire postal² sur les pratiques liées au jardinage : en réfléchissant sur les façons dont les enquêtes avaient rempli le questionnaire qu'ils me renvoyaient, sur leurs commentaires, sur les lettres qui accompagnaient certaines réponses, sont apparues des oppositions et des similitudes avec les matériaux précédents qui leur ont conféré une nouvelle importance. En effet, cette enquête présentait l'avantage de permettre une comparaison entre des correspondants socialement et scolairement hétérogènes portant d'une part sur leur propension à établir une interaction plus personnelle que la réponse standard et anonyme et d'autre part sur certaines caractéristiques formelles de leur écriture (utilisation de la page, plus ou moins grande correction graphique, respect de certains usages, etc.). C'est à la lumière de ces résultats que seront mises en perspective les remarques que m'avaient inspirées les documents ethnographiques, remarques plus décousues mais aussi mieux informées, car ma connaissance des enquêtes était incomparablement plus intime.

1. Échange épistolaire et enquête postale : des interactions écrites

- 4 Malgré leur hétérogénéité, mes enquêtes ont tous un point commun : ils ont accepté non seulement l'enquête mais aussi sa modalité écrite. Pour les moins scolarisés d'entre eux, on pourrait s'attendre à ce que l'inégalité – sociale mais d'abord scolaire – entre enquêteur et enquêté produise une certaine gêne vis-à-vis de l'utilisation d'une technique qu'on pourrait supposer d'emblée moins bien maîtrisée : l'écriture s'acquiert à l'école et entretient une certaine affinité avec la culture scolaire. C'est donc d'abord à cette gêne supposée que je porterai attention.

Gêne convenue et affirmation de soi dans les réactions à l'enquête postale sur le jardinage

- 5 À lire certaines formules d'ouverture ou de fermeture de l'interaction écrite utilisées par quelques-uns de mes correspondants – inconnus ou intimes – on croit d'abord tenir la preuve de cette gêne à écrire : gêne dans le geste (due à une absence de familiarité et d'habileté), gêne dans le genre même de la relation par correspondance et dans les conditions matérielles que requiert une telle interaction. Ainsi, Monsieur Nicot, un ouvrier retraité de 77 ans, joint à son questionnaire sur le jardinage une lettre qu'il termine par cette formule : « Excusez l'écriture je tiens mieux la bêche que le stylo ! » Ou encore, Juliette Moreau commence ainsi une de ses nombreuses lettres : « Je déteste écrire alors tu m'excuseras mais je vais être brève » et en finit une autre par cette phrase : « Bon et bien tu ne sais pas pendant que j'ai le courage je vais écrire aussi à René (son frère) et à Karine (sa sœur) ».

- 6 Ces formules constituent en quelque sorte une façon de saluer ou de prendre congé – « entrées » et « sorties » constitutives de la lettre comme forme d'interaction écrite et qui, dans le courrier administratif ou officiel, sont très formellement standardisées. La relation établie ici est suffisamment libre pour échapper à ces standards, et c'est le fait même d'écrire qui offre la matière de ces seuils de l'interaction. Ces excuses ou ces remarques présentent à la fois une humilité polie et une insistance sur ce que coûte le fait d'écrire, de sorte qu'on peut y voir aussi, en particulier chez Juliette, une façon de valoriser la lettre envoyée.
- 7 Dans le cas de Monsieur Nicot, c'est sur le geste même (tenir le stylo) qu'est placée l'insistance, dans une comparaison avec les gestes du jardinier : l'infériorité dans le premier sert en fin de compte de faire-valoir à l'habileté dans les seconds. C'est que sa lettre est tout entière une affirmation de sa légitimité comme jardinier. Il s'adresse à moi non comme sociologue ou enquêtrice ou fonctionnaire mais comme à la représentante de la Société d'horticulture dont je me recommandais explicitement³. Il commence donc par démontrer son attachement à la Société et, à travers elle, au jardinage : il insiste sur son ancienneté d'adhésion (« depuis 1946, date de mon mariage », cette précision voulant montrer qu'il adhère dès qu'il fonde un foyer et dès qu'il devient, de ce fait, un jardinier autonome) et sur sa fidélité à travers deux déménagements et un changement de statut (de l'ouvrier qui a un jardin d'usine au propriétaire de maison individuelle avec jardin attenant⁴). Puis il manifeste une satisfaction qui prend toute son importance dans la durée (« toujours je suis satisfait », « toujours dans le bon sens ») pour finir par répondre explicitement – à sa façon, pour moi inattendue – à mon invitation à « nous faire part de vos souhaits » : « les souhaits que je formule, c'est que ça continue encore longtemps pour que de plus en plus prennent goût au jardinage ». Ce militantisme prosélyte fait de lui un des piliers – certes obscur et anonyme, n'était cette occasion de s'exprimer – de l'institution à laquelle il adhère : ma demande l'a autorisé, en quelque sorte, à manifester sa protection, prenant le mot « souhait » en un autre sens que le mien (sous ma plume, le souhait était un euphémisme pour le désir, la demande voire la réclamation, tandis que lui l'utilise, comme dans une formule de politesse, pour dire « ce que je vous souhaite », à l'image des « présidents » qui formulent ainsi des souhaits, habituellement en public). Il en profite pour résumer vigoureusement, à la manière des éditoriaux de la revue de la Société, les arguments classiques de défense du jardinage ouvrier, héritage du catholicisme social originel : « C'est une très bonne détente après le travail d'usine ne serait-ce qu'une demi-heure où on respire à pleins poumons plutôt que dans une salle de café – et aussi le plaisir de manger ses produits ! d'un autre goût que ceux achetés + c'est aussi 1 conversation que l'on aime entre jardiniers amateurs et des fois se confier de petits secrets de jardinage. » L'adhésion enthousiaste au discours de l'institution entraîne et justifie la « prise du stylo » (comme on dit « la prise de parole ») et donne tout son sens à la formule finale avec son point d'exclamation presque conquérant, « je tiens mieux la bêche que le stylo ! ».
- 8 Ainsi la hiérarchie dans les savoir-faire, exprimée de façon positive, renvoie à cette même adhésion justificatrice – n'est-ce pas plus important, pour un jardinier aussi fervent, de tenir la bêche que le stylo ? La lettre n'en acquiert-elle pas d'autant plus de valeur, d'être écrite par un non habitué du stylo ? C'est aussi le sens des excuses de Juliette, qui sonnent comme une affirmation de soi et la mise en valeur de son « courage » : « je vais être brève », sous-entendu contente-toi de cette brièveté, tu aurais pu ne rien recevoir. Quant à l'emploi du mot « courage », il place sans ambiguïté l'écriture dans le registre de

l'occupation active et même du « travail », ce qui ne pourrait être le cas, dans sa bouche, de la parole. Ces attitudes positives reposent en effet sur la reconnaissance d'un manque d'habitude et d'une absence de familiarité avec la technique gestuelle de l'écriture : mes deux correspondants sont d'autant plus conscients (et fiers) d'écrire qu'ils ne se sont pas approprié pleinement le geste, qu'ils ne l'ont pas « incorporé ». De ce point de vue, s'ils diffèrent d'autres « petits scripteurs⁵ », situés plus hauts dans la hiérarchie scolaire et sociale, c'est moins par cette absence de familiarité que par son acceptation légèrement ironique. C'est qu'ils savent tous deux avoir des ressources dans leur relation avec moi. Juliette Moreau se sait utile, voire indispensable, pour une partie de mes enquêtes. Monsieur Nicot se sait bon jardinier – ancien, fidèle – et affirme sa qualité pour me répondre.

- 9 J'ai retrouvé chez la plupart de mes correspondants jardiniers cette conscience de leur valeur dans une interaction que j'avais définie au départ comme une demande de service de ma part, ce qui me conduisait à insister sur leur compétence en matière de jardinage. Ainsi Monsieur Rasse, un jardinier de 87 ans, ancien salarié agricole et retraité de la SNCF, après avoir longuement exposé, dans les blancs du questionnaire imprimé et au dos de ma lettre circulaire, sa biographie et ses talents de jardinier, conclut : « Je crois avec cela et vu mon âge vous serez satisfait⁶. » Ou encore, Monsieur Barrot, agent technique principal en espaces verts, propose ainsi ses services en bas du questionnaire : « Monsieur, je pourrais par mes connaissances vous aider un peu plus dans votre enquête. Voici mon adresse. » Parfois l'affirmation de sa valeur comme jardinier et comme enquêté est plus précise et repose sur des pratiques mieux décrites, comme pour Monsieur Marteau (représentant en pièces automobiles au chômage) : « Madame, n'ayant rien contre ceux qui pensent qu'un jardin coûte cher. Pour mon cas personnel je trouve qu'à l'époque où nous vivons, la qualité de l'alimentation passe avant le coût de la production [...] On aime son jardin, ses fleurs, bricoler comme celui qui passe son week-end à pouponner sa voiture, son animal, etc., sans compter. La joie d'avoir réussi un beau semis, un parterre de fleurs, la peinture ou la tapisserie d'une pièce n'ont pas de prix pour moi et certains de mes amis ou amies. Cela peut être aussi un bon plat ou une pâtisserie [...] Recevez Madame mes salutations distinguées. PS Sociétaire depuis + 15 ans. »
- 10 C'est toujours le jardinage comme élément fort de la constitution de soi qui représente, pour les plus fervents des jardiniers, la ressource principale mise en avant dans le rapport avec moi : après tout, quelle que soit leur image de moi, ces enquêtés autosélectionnés ont tous compris que je m'intéressais au jardinage et que, de ce fait, j'avais besoin d'eux. Je ne peux rien dire de ceux qui, bien qu'ayant reçu le questionnaire, ne m'ont pas répondu, sinon qu'une partie d'entre eux a trouvé le questionnaire peu adapté à leurs pratiques (je reçois en effet des commentaires de ceux qui ont peu de potager, attristés de voir que leur jardinage ne rentre pas dans mon questionnaire). Mais parmi ceux qui m'ont répondu, certains m'écrivent une lettre ou commentent leur réponse (répondant à ma suggestion de fin de questionnaire) ; d'autres m'envoient simplement leur adresse (répondant à une invite formulée dans la lettre d'accompagnement⁷) ; les deux réactions étant parfois combinées. Ce faisant, ils témoignent de deux rapports différents à l'enquête et à sa modalité écrite : les premiers affirment, dans l'absolu, leur compétence quant au fond (la pratique du jardinage, l'appartenance à la Société d'Horticulture), les seconds attendent un complément d'information, acceptant de nouer une relation plus suivie avec moi. Dans ces conditions, on ne sera pas surpris que les commentaires sans adresse soient plus fréquents parmi les jardiniers les plus anciens, les plus fervents mais aussi les moins

diplômés, tandis que les adresses sans commentaires émanent plus souvent des diplômés du supérieur et des cadres supérieurs. Pour dire vite, la supériorité sociale et scolaire pousse à accepter, voire à rechercher, un contact avec le monde de la recherche (curiosité et bonne volonté mêlées), tandis que l'infériorité scolaire ne représente pas un handicap rédhibitoire pour exposer *par écrit* sa compétence et ses intérêts en matière de jardinage.

Tableau 1. Modalités de l'interaction écrite et diplômes

	réponse personnalisée (par commentaire ou adresse)	donner son adresse <i>dont :</i> <i>sans commentaire</i>	commenter sa réponse sans donner son adresse
Aucun diplôme ou CEP	45 %	21 % 10 %	24 %
CAP	41 %	24 % 13 %	17 %
BREVETS	42 %	24 % 13 %	18 %
BAC, BTS	53 %	28 % 18 %	25 %
Au-delà du BAC	56 %	40 % 19 %	16 %
Ensemble	45 %	25 % 13 %	20 %

La propension à donner son adresse (mais non celle à commenter sa réponse) croît avec le diplôme

Tableau 2. Modalités de l'interaction écrite et investissement dans le jardinage

	commenter sa réponse en cours de questionnaire	donner son adresse
I. Ancienneté et compétence		
Plus de 30 ans de jardinage	23 %	26 %
Moins de 30 ans de jardinage	16 %	25 %
Auto-production des semences et plants en totalité ou en partie	22 %	26 %
Pas d'auto-production des semences	15 %	23 %
	commenter sa réponse en cours de questionnaire	donner son adresse
II. Beaucoup de fleurs ou beaucoup de légumes		
Jardin très fleuri	29 %	32 %
Jardin fleuri ou pas du tout fleuri	17 %	23 %
Auto-consommation tous les jours en hiver	26 %	29 %
Moins d'une fois par semaine ou jamais	14 %	20 %
<i>Ensemble</i>	20 %	25 %

La propension à commenter sa réponse (mais non celle à donner son adresse) croît avec l'ancienneté et la compétence jardinières (mesurée par l'auto-production de semences), tandis que les réponses commentées comme les adresses concernent plus les jardinages fortement typés (qu'ils soient orientés vers les fleurs ou vers l'auto-consommation alimentaire)

Donner son adresse, commenter sa réponse : deux modalités différentes de l'interaction écrite

- 11 On pourrait multiplier les exemples de lettres où se lisent d'autant plus de manifestations d'une estime de soi liée à ses capacités de jardinier que les autres sources d'estime de soi sont taries. Ainsi, M. Houplon, un chômeur de 45 ans résidant en Bretagne mais originaire de la banlieue parisienne, sans diplôme, et dont l'épouse est également au chômage, m'écrit ceci : « J'ai rempli le questionnaire et j'en suis ravi d'y répondre. J'adore la nature, et le jardinage, cette année ça a été une exception avec la chaleur et ce n'est pas fini, car j'ai certains dons, et l'année prochaine ça sera pareil, autrement dans mon jardin je cultive beaucoup de choses que les bretons ne connaissent pas... » Suit un long développement sur les variétés de légumes cultivées et les techniques de culture (qui prolonge et précise les questions posées dans le questionnaire). Cette longue lettre très enthousiaste ne s'explique pas seulement par le chômage, le temps disponible et l'investissement qu'on pourrait supposer de pure nécessité dans un jardin potager. Elle s'explique aussi positivement : mon adresse professionnelle à Ivry entraîne le rappel de l'origine banlieusarde sous le rapport de la sociabilité et de la connaissance (« j'ai des amis à Ivry [...] Comme je suis né à Arpajon aux alentours à 40 km je connais tous les pays »), du statut local (« j'étais pompier dans ma commune »), de l'origine de son savoir horticole (dans mon ancienne commune « il y a beaucoup de maraîchers »). C'est aussi

dans le jardinage que ce chômeur cherche une ressource pour retrouver du travail et valoriser un savoir-faire qui pourrait être professionnel, puisqu'il est en train de suivre un stage d'horticulture. Ainsi le jardinage fonctionne-t-il comme une ressource du point de vue de la valeur personnelle (ou de l'estime de soi) et comme un espoir pour sortir d'un présent malheureux. Ce sont ces aspects positifs que mon questionnement met à jour de sorte que, dans un cas comme celui-ci, on ne trouve pas trace d'une réticence à l'égard de l'interaction ni d'un malaise à l'égard de sa modalité écrite.

Parler plutôt qu'écrire : quelques remarques sur les formes de l'interaction à Dambront

- 12 À la lumière de cette analyse des interactions écrites dans une enquête postale, je voudrais reprendre la correspondance que j'ai échangée avec Juliette et Cécile Moreau, qui maintiennent une relation avec moi lors de mes absences de Dambront. Il ne s'agit pas cette fois d'établir une relation par écrit mais plutôt, dans le cadre d'une relation déjà établie, d'accepter l'écriture comme support d'interaction et comme modalité d'une relation à distance qui risque toujours de se distendre. Le code des échanges de lettres obéit à la même exigence d'égalité que le code des saluts ou le code des cadeaux⁸. Cependant, l'absence de rencontres imprévues (qui sont constitutives du code des saluts et obligent à une vigilance permanente) et la dilution des sanctions par la distance physique (« perdre la face », dans une relation épistolaire, n'a en général pas de conséquences publiques) explique que ce code s'impose avec moins de rigueur que les deux premiers. Il ne peut en effet être rappelé avec force que lors des rencontres de face-à-face, lors desquelles sont moqués les manquements à l'obligation de répondre ou l'absence d'initiative épistolaire. De sorte que lors des retrouvailles, mention est faite des lettres et surtout de leur absence, motivant des excuses reçues avec une certaine ironie ; lors des adieux, on se quitte en promettant d'écrire le premier, de donner de ses nouvelles.
- 13 À l'intérieur même de l'échange épistolaire, prend place également un discours sur cet échange. Il peut servir, on l'a déjà signalé, pour entrer et sortir de l'interaction écrite, mettant en œuvre une sorte de politesse spécifiquement épistolaire. On peut aussi le retrouver au cours de la lettre elle-même, par le biais des nombreux termes qui rapprochent l'échange épistolaire de l'échange de vive voix. Ainsi Juliette, alors même qu'elle souligne la valeur de sa lettre en insistant sur le travail qu'elle y a investi, l'assimile, la phrase suivante, à un « bavardage » : « Bon et bien tu ne sais pas pendant que j'ai le courage je vais écrire aussi à René et à Karine. Alors je vais arrêter là mon bavardage en te disant à bientôt. » L'entretien des relations, amicales et familiales, distendues par la distance physique, ne ressemble guère à leur entretien dans la proximité spatiale ; il se fait pourtant sur le mode de l'*indistinction de principe* entre interaction de face-à-face et interaction épistolaire. On peut relever dans les lettres de Cécile et de Juliette nombre de marqueurs de cette indistinction : « Que je te dise au fait... » ; « Voilà je crois t'avoir tout dit » ; « Que te dire de plus ? Ce n'est pas pour chercher de la compassion c'est pour parler » (plus haut dans la même lettre : « Je parle c'est tout ») ; « Bien, tu m'excuseras pour mon court bavardage, mais comme ce n'est pas intéressant ce que je te raconte, je ne vais pas te retenir plus longtemps. » Ce ne sont pas seulement dans les mots utilisés pour parler de l'échange en cours (dire, parler, bavardage, raconter, te retenir) que s'affirme cette équivalence entre conversation écrite

et conversation orale, ou encore cette dénégation de la forme écrite. C'est aussi dans le style même de ces lettres : l'absence physique de l'interlocuteur est surmontée par un certain nombre de formules stéréotypées qui créent l'illusion du dialogue. On trouve ainsi une abondance d'incises qui sont proches de l'interjection et qui, sans ajouter de sens, relancent la lettre comme on relance une conversation : « et bien », « alors voilà », « tu sais Florence », « tiens », « au fait », « sinon », « dis Florence », « ce n'est pas le tout », etc. Ces incises peuvent aussi marquer des pauses, des silences, des changements de thèmes, des associations d'idées. Elles donnent un ton, un rythme, restituent partiellement, et pauvrement, tout ce qui dans une interaction verbale ne peut se réduire aux paroles échangées. Il est clair qu'elles renvoient à une familiarité qu'elles tentent de recréer malgré l'éloignement et le support écrit de la relation, familiarité revendiquée par ces formules et qui, oralement, s'exprime autrement (par des embrassades, le tutoiement, l'absence de certaines contraintes corporelles). On ne trouve certes pas trace de cette familiarité dans les lettres qui, comme celles analysées plus haut, inaugurent une relation ; on y trouve au contraire certaines formules utilisées pour se lier avec une personne connue « de vue ».

- 14 Ainsi M. Houplon écrit : « Je vois sur votre courrier que vous êtes à Ivry » et termine sa lettre ainsi : « Ne voyant rien d'autre pour aujourd'hui recevez, Madame Weber, mes salutations distinguées. » Un tel mélange de politesse orale (« Madame Weber ») et de politesse écrite (« recevez... ») donne une idée des multiples manières possibles d'accommoder l'écriture – non tant à son style personnel qu'au ton de la relation en cours.
- 15 Certes, on pourrait trouver ailleurs, dans des correspondances intimes hors du milieu populaire, une volonté analogue à celle de Cécile et Juliette de nier la réalité de la distance épistolaire et de suppléer, tant bien que mal, à l'interaction verbale. Cependant, d'autres observations menées à Dambront, et spécialement dans la famille Moreau, montrent une hiérarchie spécifique, me semble-t-il, des modalités d'interaction. Il faut en effet replacer la correspondance dans l'ensemble des échanges entre membres d'une même parentèle ou entre amis : discussions de vive voix, conversations, confidences, bavardages ; coups de téléphone ; lettres ; cartes postales ; faire-part, réponses à des faire-part. Par exemple, comment se fait, selon les milieux, l'arbitrage entre téléphoner pour prendre un rendez-vous et passer directement chez la personne, fût-ce pour revenir plus tard ? Dans la famille Moreau, on évite de téléphoner aux membres de la parentèle qui habitent dans la même ville : on « passe », quitte à vérifier par la fenêtre que l'autre est bien chez lui. On préfère téléphoner aux parents qui habitent loin plutôt que de leur écrire ; mais le coût fait obstacle. On écrit donc, si on en a le « courage ». Et l'échange de lettres risque bien de se tarir, même dans la parentèle ou la fratrie, si l'on n'a plus l'occasion de se voir⁹. L'incongruité du rendez-vous pris par téléphone – pratique devenue d'autant plus naturelle chez les citadins que leur emploi du temps est imprévisible et que leur temps est précieux – frappe comme une caractéristique du milieu ouvrier de Dambront : c'est que, dans une ville aussi soumise aux rythmes industriels mais aussi dans une zone d'interconnaissance aussi précise, l'emploi du temps des amis est régulier et connu à l'avance, et que l'on s'autorise à « passer » plutôt qu'à prévoir ses « visites ». Mais c'est aussi que les relations de face-à-face sont privilégiées : on préfère voir l'autre plutôt que de lui téléphoner (relation sans visages) ; on préfère lui téléphoner plutôt que de lui écrire (monologue). Ainsi annonce-t-on plus volontiers une naissance ou une mort par téléphone que par faire-part personnel : le journal local publie certes des faire-part,

pour prévenir le voisinage et l'aire de réputation de la famille ; mais la famille ou les amis au loin recevront l'annonce par téléphone. Tout se passe comme si le groupe des destinataires d'un faire-part personnel en milieu bourgeois n'existait pas : cette zone intermédiaire entre les proches et les étrangers se confond, dans une ville comme Dambrot, avec l'ensemble des lecteurs du journal local ; il n'y a personne qui soit à la fois trop éloigné (du point de vue des relations entretenues) pour être prévenu immédiatement et trop proche pour être laissé dans l'ignorance. Le faire-part de naissance ou de décès, lorsqu'il existe, remplit la fonction d'une trace écrite que l'on pourra montrer plus tard, non d'un support d'information.

- 16 Cette préférence pour l'interaction directe est sans cesse rappelée dans les lettres de Cécile et Juliette : « Sinon nous parlerons mieux lorsqu'on se reverra » ; « Bon et bien voilà en gros pour les nouvelles. Nous parlerons mieux de vive voix la prochaine fois. » De sorte que l'échange épistolaire ne prend son sens que dans l'attente du face-à-face. À vrai dire, on trouve aussi dans ces lettres la trace de l'inquiétude devant les réactions du correspondant, devenues *invisibles* et de ce fait plus imprévisibles qu'en interaction de face-à-face. On ne peut que les supputer sans le support d'aucun signe. De sorte que les risques de malentendus, de vexations, de dérapage de la relation sans possibilité de se rattraper, sont multipliés. La présence d'interjections, de questions, de suppositions sur la manière dont l'autre réagira, m'apparaît de ce fait comme une tentative de conjurer ce risque, comme une modalité de la politesse écrite, au moins autant sinon plus que comme une nostalgie de la parole. Le code de la politesse épistolaire engage ainsi des qualités très différentes du code des saluts : dans ce dernier la vitesse de réaction prime sur la prudence (le premier qui salue gagne) et s'accompagne d'un rappel à l'ordre direct et immédiat, tandis que le code des échanges épistolaires suppose prudence, capacité à prévoir, sans signe direct, les réactions de l'autre, attention sans rappel à l'ordre, en d'autres termes un autre rapport à la durée.
- 17 En milieu ouvrier comme ailleurs, l'écriture n'est donc pas une simple transcription de la parole. Elle est moins que la parole, puisqu'à l'interaction écrite manque le face-à-face des interlocuteurs : et c'est ce qui explique, au moins en partie, la préférence de mes correspondants peu lettrés pour la parole, préférence sans cesse rappelée. Elle est plus que la parole, puisqu'elle permet, bien qu'à des degrés divers selon la maîtrise graphique des scripteurs, des raccourcis et des opérations logiques beaucoup plus difficiles oralement, sinon impossibles. Elle est tout autre chose, en somme.

2. La maîtrise graphique : formes et degrés

- 18 De ces remarques sur l'écriture comme interaction dans deux situations d'enquête particulières, passons à la question de la maîtrise graphique manifestée par mes correspondants. J'ai constaté jusqu'à présent leur indifférence à l'égard de leurs propres incorrections. Examinons de plus près la nature de ces « incorrections » : ce qui revient à s'interroger sur les « règles de l'écriture » elles-mêmes. N'y a-t-il pas des degrés dans leur connaissance ou leur ignorance ? Ces règles sont-elles tout à fait consensuelles ? Je ne tenterai pas de donner une réponse générale à ces questions mais elles me permettront de mettre en perspective les différents documents dont je dispose en m'attachant à leurs caractéristiques formelles et en décomposant la maîtrise graphique en une série d'éléments qui la font échapper à la logique du « tout ou rien ».

Sur quelques univers professionnels de réception des manuscrits et sur la non-universalité de leur code de présentation

- 19 À vrai dire, j'ai peiné parfois à déchiffrer certaines des lettres que j'ai reçues et j'ai dû recourir à la lecture à haute voix pour m'y retrouver, ayant perdu mes automatismes de lecture – comme à la lecture de textes dont l'orthographe n'est pas encore fixée. Ces automatismes de lecteur d'imprimés sont liés en effet à des codes typographiques que ne respectent jamais les scripteurs étrangers aux professions de l'imprimerie. Mais tous les écrits ne sont pas publiés et il existe des professions de grands lecteurs de documents manuscrits : que l'on songe en particulier aux professeurs. Les copies manuscrites doivent alors suivre un code de présentation qui n'est pas celui de l'univers éditorial et qui peut varier d'un établissement à l'autre, d'une classe à l'autre, d'un professeur à l'autre. Il existe bien d'autres milieux professionnels de réception de manuscrits – certaines administrations, par exemple, ou encore la profession de secrétaire (et je songe ici aux secrétaires de chercheurs). Dans tous les cas, la peine à déchiffrer le document (lettre de réclamation, brouillon de texte à taper, copie scolaire) mesure la distance à la norme locale, cette peine pouvant être, selon les rapports hiérarchiques institutionnels entre lecteur et scripteur, perçue comme un signe de la supériorité du lecteur (cas des professeurs retirant des points pour écriture illisible ou mauvaise présentation, sans parler de l'orthographe, seul domaine relativement unifié) ou au contraire de celle du scripteur (cas des secrétaires peinant avec respect devant l'écriture illisible du chercheur ; cas des patients et des pharmaciens subissant avec parfois une pointe d'ironie l'écriture illisible du médecin).
- 20 L'écart à la norme doit donc toujours être rapporté, contre les tentations ethnocentriques normatives, à une définition des usagers et des promoteurs de cette norme. Cette tâche demande une connaissance des différents milieux de production des normes graphiques. On en a déjà cité quelques-uns ; on pourrait aussi s'intéresser aux milieux de circulation de documents plus techniques – dessin industriel, graphiques, notices d'utilisation des machines par exemple – et à leurs lieux d'apprentissage (partiellement l'enseignement technique). À quelles normes faut-il donc référer les documents auxquels je m'intéresse ici ? À quelles normes se réfèrent leurs scripteurs eux-mêmes ? À quels univers de réception de manuscrits ont-ils été confrontés – et ont-ils toujours été conscients des normes qui y étaient prescrites ? Peut-on ignorer en effet toutes les situations où les scripteurs populaires sont, par force, confrontés à des lecteurs institutionnels et mis la plupart du temps en situation de forte infériorité ?¹⁰
- 21 À vrai dire, on pourrait faire l'hypothèse que les ouvriers d'usine, du moins les plus qualifiés d'entre eux, confrontés sans cesse à des normes techniques, disposent d'une compétence strictement graphique (que l'on songe aux normes scientifiques et techniques du « dessin industriel ») bien supérieure à leur compétence « scripturaire » (liée aux conventions, plus « littéraires », de l'échange épistolaire ou de l'édition de manuscrits). Cette distinction entre compétence graphique *stricto sensu* et compétence scripturaire s'impose d'autant plus qu'elle renvoie à l'opposition entre « littéraire » et « scientifique » qui partage l'univers scolaire. Elle a le mérite de faire remarquer la capacité de production de schémas rapides et soignés, comme dans le cas de Daniel Moreau, un ouvrier de 38 ans, niveau CAP, qui a écrit le détail des opérations techniques effectuées dans son usine, atelier par atelier, opération par opération, en accompagnant

sa description d'un plan minutieux et précis de l'ensemble des postes de travail dans l'usine. Les textes produits par Daniel Moreau, comme le plan lui-même, utilisent pleinement la disposition graphique, la mise en page, pour représenter visuellement des classements logiques. Ils manifestent une maîtrise graphique qui s'épanouit particulièrement dans les usages non épistolaires de l'écriture, plans, dessins, graphes où le savoir-faire technique l'emporte sur les conventions formelles et de politesse¹¹. Dans un cas comme celui-là, la pratique graphique ne porte en elle nulle menace d'infériorité ; cependant, il se trouve que Daniel Moreau a écrit aussi un long texte narratif qui met en œuvre cette fois une compétence scripturaire, déficiente au regard des normes typographiques : quelle importance faut-il donner à ces fautes ? Une telle question se pose à chaque fois qu'un chercheur (scripteur de manuscrits destinés, après bien des médiations, à être imprimés) décide de publier des manuscrits indigènes, transférant ainsi un manuscrit d'un milieu de réception à un autre. Laisser subsister, sans les corriger, les fautes – à l'aune du code typographique – des textes d'origine populaire conduit à stigmatiser le scripteur comme « mauvais scripteur » : quel « auteur », si légitime soit-il, n'a pas été corrigé, mis aux normes, par les bons soins de son éditeur ? Pourquoi montrer du doigt l'incompétence graphique des scripteurs non professionnels ? La publication d'une transcription d'entretien pose d'ailleurs des problèmes analogues : sous prétexte de respecter les spécificités de la parole populaire (parfois d'ailleurs bien difficiles à discerner, en français du moins, des spécificités de la langue parlée), le chercheur produira une image négative de son interlocuteur, incapable de contrôler le produit imprimé issu de l'entretien (au contraire de l'interviewé lettré qui, lui, relira les épreuves de sa transcription). La décision pratique de mise aux normes efface les effets les plus négatifs du transfert d'un univers réduit de destinataires à un public de lecteurs d'imprimés. Elles obligent à relativiser, en les réduisant à leurs aspects les plus « techniques » et les plus professionnels, la correction et l'incorrection graphiques. Du même coup, elles jettent le doute sur la possibilité, et sur l'intérêt, de juger « dans l'absolu » (c'est-à-dire en dehors des effets produits par un document écrit dans la relation sociale à laquelle il contribue) de la correction ou de l'incorrection graphiques d'un « écrit populaire ».

- 22 Cependant, et dans la mesure où une distance différente aux normes scolaires et aux normes éditoriales contribue à définir la relation écrite, inégale, entre l'ethnologue et les scripteurs populaires, je voudrais revenir sur l'impression générale d'incorrection graphique qui m'a saisie devant les matériaux recueillis – impression qui n'est d'ailleurs pas très éloignée de celle qu'éprouvent certains enseignants lorsqu'ils corrigent des copies de « mauvais élèves » d'origine populaire. La question est d'abord celle, technique, de la lisibilité des manuscrits ou, en milieu scolaire, des copies. Ainsi, « c'est vraiment épuisant pour un professeur de lire des copies qui ne veulent rien dire, qui sont quasiment parfois illisibles », dit Jacques, CPE d'un lycée de la banlieue parisienne¹². Mais elle se teinte vite de jugements de valeur, et d'autant plus en milieu scolaire, puisque l'École se doit d'inculquer des normes d'écriture et d'en sanctionner, par des notes, le non-respect. Jacques explicite davantage la situation : « Les élèves de G, beaucoup sont analphabètes, ça c'est aussi impressionnant... Analphabètes, j'exagère mais je veux dire qu'ils ne savent pas écrire. Ils maîtrisent bien le discours oral, lisent très bien mais une écriture complètement asyntaxique, c'est-à-dire qu'on ne comprend rien à rien. Là ça vaudrait le coup que tu regardes des copies... Et c'est ça le plus curieux parce que moi j'avais des discussions très intéressantes avec des élèves et aussitôt que je regardais leurs copies, plus rien ! (mimique d'effacement) » Cependant, ces élèves ne se rendent pas compte à

quel point leurs copies sont « incompréhensibles » et viennent se plaindre de leurs notes à Jacques, qui continue ainsi son récit : « Je leur dis : 'Mais regardez ! comment voulez-vous ?' et alors là, il y a un moment de stupeur. Et s'il y a suffisamment de connivence entre eux et moi, ils acceptent. Je leur dis : 'Mais regardez, je ne comprends rien, qu'est-ce que vous avez voulu dire ? Où est-ce qu'il est le verbe ?' Parfois il n'y en a même pas¹³. »

- 23 Peut-on affirmer que ces « mauvais » scripteurs sont analphabètes ou encore qu'ils « écrivent comme ils parlent », comme on les en accuse parfois, c'est-à-dire que leur écriture soit plus proche de la parole que l'écriture « officielle » ? Ils écrivent « mal », certes ; ils écrivent cependant. La formule, habituellement péjorative, « écrire comme on parle » admet un symétrique, habituellement laudatif, « parler comme un livre », qui n'a pas plus de sens. Ces deux expressions ne font que manifester une hiérarchie implicite entre l'écriture et la parole, issue d'un état intériorisé des hiérarchies scolaires... Les incorrections graphiques, au regard des normes scolaires et des habitudes des lecteurs d'imprimés, ne rapprochent pas l'écriture de la parole ; elles dessinent une gamme d'écritures « incorrectes », qui sont aussi éloignées de la parole que l'écriture impeccable. C'est à partir de cette hypothèse que j'examinerai en détail quelques-uns de mes documents d'enquête.

Une lettre minimale : réserve, hyper-correction, efficacité

- 24 M. Delage, métallurgiste retraité de 70 ans, répond sobrement au questionnaire sur le jardinage (il écrit entièrement en majuscules) et me renvoie, en même temps, deux lettres circulaires : la mienne et celle de la Société d'horticulture lui demandant de payer sa cotisation. Sur la mienne, il a effectué deux corrections, l'une en bleu, l'autre en rouge. J'avais écrit : « Cher Monsieur, chère Madame ». Il a barré en bleu « chère Madame » et inscrit à droite, en majuscules bleues : « DÉCÉDÉE ». J'avais écrit, dans un paragraphe sur le jardinage, cette phrase : « Vous cultivez sans doute aussi des fleurs », qu'il a soulignée en rouge avec une règle. Sur la lettre de la Société il a ajouté, tout en bas :

« AI - ARRÊTÉ - DE - JARDINER -
- EN - 1,990 -
- NOUVEAU - JARDINAGE - FLEURS - »

en majuscules bleues, le mot « fleurs » en majuscules plus grandes et souligné en rouge de trois ou quatre traits à la règle. Enfin, il a collé trois étiquettes imprimées avec son nom, son adresse et son téléphone, l'une sur ma lettre à gauche de ma signature, l'autre sur la lettre de la Société à gauche de la signature du directeur, la troisième sur la première page du questionnaire, dans un espace blanc en haut à droite.

- 25 On saisit sur cet exemple une volonté d'évitement de la chose écrite qui n'empêche ni l'interaction écrite ni l'affirmation de soi. M. Delage a effectué certains gestes avec soin, il a pris deux crayons de couleur différente, il a pris une règle pour barrer des mots (en bleu), pour en souligner d'autres (en rouge). Ce faisant, il a réduit au minimum l'écriture de mots et de phrases, me renvoyant mes propres mots en les barrant ou les soulignant pour signaler le décès de sa femme et sa nouvelle pratique du jardinage. Il a ainsi évité le geste d'écrire au prix de gestes largement aussi compliqués, témoignant à la fois d'une connaissance de certaines règles d'écriture et d'un refus de certaines autres. Ainsi, dans l'unique phrase manuscrite, les mots, en majuscules, sont chacun impeccable, séparés les uns des autres par des tirets, disposés sur trois lignes centrées et de longueur différente. On peut ici supposer que les normes (à la fois graphiques et de politesse) de l'échange épistolaire lui sont peu familières et qu'il préfère se couler dans une forme toute faite (les

lettres circulaires qu'il s'approprie en apposant sa signature, à chaque fois, à gauche de la signature de leur auteur originel). On peut aussi supposer qu'en me répondant, il ne cherchait pas à entamer une relation interpersonnelle, mais qu'au contraire il situait clairement sa réponse dans le cadre de relations avec une institution. On peut donc interpréter cet évitement de l'écriture à la fois comme une crainte de son incompétence graphique et comme une manifestation de réserve dans l'interaction.

- 26 Pourtant, barrer avec une règle, écrire en majuscules, souligner à la règle et en rouge, séparer les mots par des tirets, séparer les milliers des centaines par une virgule (dans la date « 1,990 ») : autant de « bizarreries » qui manifestent en réalité un grand respect des codes scolaires (faut-il les interpréter comme des signes d'hyper-correction ?). Et en effet M. Delage est titulaire et du CEP et d'un CAP, ce qui est relativement rare pour un ouvrier de sa génération. Métallurgiste du Nord, lui-même fils de métallurgiste du Nord, habitant un pavillon dans un petit village, on peut le supposer membre d'une certaine élite ouvrière rurale soucieuse de respectabilité, ce qui rend compte à la fois de sa réserve, de sa pratique « soignée » de l'écriture, de son souci d'ajouter à ses réponses au questionnaire l'information indispensable pour les comprendre. Car ses réponses reposent tantôt sur sa pratique ancienne du jardinage (grand potager, jardin « économique », forte autoconsommation, fortes compétences jardinières), liée à son ancienne situation familiale, et tantôt sur sa conversion toute récente aux fleurs, réaction à son veuvage qui s'explique à la fois par la diminution des besoins en autoconsommation du ménage, par la disparition de la cuisinière (ôtant au potager sa destination) et par celle de la spécialiste des fleurs (qu'il choisit de remplacer). De sorte que, malgré sa forme minimale, c'est sa lettre qui donne sens à toutes ses réponses.

Des signes typographiques à usage local

- 27 Un certain nombre des documents dont je dispose montrent la connaissance, par mes correspondants, de signes typographiques, c'est-à-dire non alphabétiques, qui ne sont pas toujours ceux, supposés universels, des univers scolaire ou éditorial. Ainsi M. Nicot utilise le signe « + » pour les mots « de plus » et le chiffre « 1 » pour le mot « une », formant une phrase parfaitement lisible mais hors normes éditoriales. Certains usages typographiques erronés d'un point de vue éditorial sont suffisamment répandus, au moins en milieu populaire, pour être communément compréhensibles. Par exemple, Juliette trace ses parenthèses avec un angle (et non courbes comme il se devrait) et utilise la même notation pour les guillemets. Cet emploi aberrant de signes typographiques fut déjà noté par Proust comme un caractère distinctif de l'écrit populaire : ainsi, il remplace, dans une lettre d' Aimé, le maître d'hôtel de Balbec, les guillemets par des parenthèses pour produire un effet mimétique¹⁴. Cette erreur est si répandue qu'elle se retrouve dans le langage parlé : les locuteurs populaires emploient fréquemment la formule « entre parenthèses » à la place de « entre guillemets », en usage dans les milieux cultivés, en accord avec les normes éditoriales. Mais d'autres signes utilisés par les jardiniers dans leurs réponses au questionnaire sont plus difficiles à comprendre : si je saisis leur sens approximatif, je ne connais par leur univers originel. Ainsi, certaines questions de budget (« Combien avez-vous dépensé pour l'eau, les semences », etc.) ont suscité des réponses dubitatives ou négatives (pas de dépense du tout) qui se sont plus souvent traduites par des signes que par des mots. Outre le zéro et le point d'interrogation, on trouve assez souvent des signes plus ou moins inhabituels (pour moi, certes) : le tiret ; le zéro barré,

qui ressemble aussi bien à la notation mathématique moderne de l'ensemble vide (« \emptyset ») qu'à la notation artisanale du diamètre ; le zéro encadré par deux tirets (« -0- ») ; le carré dont les côtés dépassent, qui ressemble au dièse (« # »). Ces signes me surprennent parce qu'ils ne renvoient pas à mes propres codes typographiques. Ils relèvent sans doute des trois expériences les plus habituelles de l'écriture pour mes correspondants : l'école (avec tous les « ratés » que l'on sait dans l'apprentissage scolaire, mais aussi avec les pratiques non scolaires d'écriture en milieu scolaire) ; le métier (et il existe bien, dans presque toutes les professions, une culture écrite plus ou moins imposée¹⁵) ; la lecture de journaux, livres, dictionnaires, etc. Certains de ces signes renvoient, parfois à contre-emploi, à des conventions lettrées à visée universaliste : ainsi, on peut supposer que les signes du solfège ont été sinon appris du moins parfois regardés (comme le dièse), que certains signes mathématiques (comme l'ensemble vide, convention récente) ont été appris à l'école.

- 28 Mais d'autres renvoient directement à des conventions plus restreintes, professionnelles ou locales : ainsi, la notation du diamètre des vis ou des tuyaux, identique à celle de l'ensemble vide, mais aussi sans doute beaucoup d'autres, liées à des usages de métier. Le malentendu et le contre-sens sont donc presque inévitables quand les deux correspondants ne partagent pas le même univers graphique de référence. Ainsi je ne saurais décider sans enquêtes complémentaires s'il s'agit d'un ensemble vide ou d'un diamètre, s'il s'agit d'un dièse ou d'autre chose¹⁶.

L'utilisation de la page

- 29 On le voit, la question de la maîtrise graphique déborde celle de l'orthographe ou de la syntaxe. Elle déborde aussi celle des signes typographiques. C'est en effet la disposition des signes sur une page, leur division en paragraphes ou en mots, qui distingue deux extrêmes, le « lettré » ou le bien scolarisé et le scripteur populaire, avec, entre les deux, toute une gamme de différences dans la maîtrise des normes de la correspondance. Il faut comparer à ce sujet trois lettres de jardiniers accompagnant leurs réponses à mon questionnaire.
- 30 La lettre que m'envoie M. Belot, 77 ans, ancien professeur dans une école normale d'instituteurs est un modèle de ce que l'instruction publique du début du siècle a produit comme perfection formelle et comme savoir-vivre graphique. Les deux autres lettres sont des exemples, déjà évoqués plus haut, de ce qu'écrivent d'anciens ouvriers peu scolarisés : M. Nicot, 77 ans lui aussi, ancien soudeur à l'arc et plombier en usine, sans diplôme et M. Calet, 87 ans, qui fut salarié agricole et agent SNCF, sans diplôme lui non plus, c'est-à-dire sans le certificat d'études. Le fait qu'ils aient tous trois à peu près le même âge rend le contraste entre leurs formes d'écriture imputable uniquement à leur rapport à l'école – et non à un phénomène de génération, c'est-à-dire à une transformation des normes scolaires.
- 31 Cependant, il ne faudrait pas conclure hâtivement, au vu de ces deux extrêmes sur le continuum de la maîtrise graphique, que les ouvriers peu ou mal scolarisés sont tous démunis devant la chose écrite et qu'ils ne retirent de leur alphabétisation, c'est-à-dire de leur capacité à écrire (même peu utilisée, même ignorante de certaines normes graphiques) aucun outil spécifique de pensée¹⁷. Certes, la lettre de M. Calet présente une sorte de flux continu de mots et n'utilise aucune des possibilités de disposition des signes sur une page, à l'exception de la séparation des mots entre eux (avec peu de ratés : iage¹

- mis pour 'l'âge', 'Aucerre de Lyone' mis pour 'Auxerre dans l'Yonne') et de l'usage des majuscules pour distinguer soit les noms propres, soit les débuts de phrases (« Retour trois ans en ferme... » ; « Retraite en 58... »). Pas de ponctuation ; pas d'alinéa ; pas de marges. La page de papier (le recto de ma lettre circulaire) est utilisée entièrement, du haut en bas et de droite à gauche, sans laisser de blancs.
- 32 Il y a cependant trois éléments graphiques en bas de page qui rompent le flux des mots et confèrent au texte certains attributs épistolaires : une signature en bas et à droite de la feuille ; un trait horizontal qui sépare le texte écrit en continu d'une sorte de post-scriptum ; une adresse postale enfin, disposée à peu près comme sur une enveloppe. Mais ces éléments conventionnels ne s'agencent pas selon l'ordre conventionnel : la signature est après le « post-scriptum » et non avant ; ce n'est donc pas vraiment un post-scriptum ; l'adresse est à la place où l'on attendrait plutôt la signature.
- 33 Malgré ces imperfections, le bas de la page ressemble à une lettre, non seulement graphiquement, mais stylistiquement ; M. Calet s'adresse directement à moi en utilisant des pronoms personnels :
- « et me voilà à 87 bientôt 88 en 91 »
 - nom prénom adresse
 - trait
 - « je crois avec cela et vu mon âge vous serez satisfait »
 - signature à droite.
- 34 Le reste du texte n'est pas à proprement parler une lettre, mais une sorte de résumé biographique où s'enchaînent systématiquement et avec beaucoup de précision :
- une indication temporelle (âge, période, année) ;
 - une indication de métier ;
 - une indication de lieu (département avec son numéro minéralogique, commune).
- 35 M. Calet m'envoie en quelque sorte son « curriculum vitae » en insistant sur les périodes pendant lesquelles son occupation relève de l'agriculture ou du jardinage.
- 36 Bien que ce texte ne soit disposé ni comme une liste ni comme un tableau, bien qu'il se présente comme un flux continu de mots et qu'il soit de ce fait plus proche d'un énoncé oral que des textes plus formalisés, son caractère résumé et systématique découle de sa nature de texte écrit : rien n'a distrait le scripteur de sa recherche de dates, il n'y a plus de trace des inévitables tâtonnements. Il est le résultat d'un travail de reconstitution invisible, celui qu'on effectue à chaque demande administrative de renseignements biographiques (en particulier au moment délicat de débrouiller ses droits à la retraite) ; jamais un entretien oral n'aurait livré sous cette forme, sans heurts ni retours en arrière, la suite des dates, des emplois et des lieux : il y a là un effet direct de la maîtrise de l'écriture – quel que soit le degré de respect des normes épistolaires.
- 37 La lettre de M. Nicot présente des traits épistolaires plus nets : une marge à gauche, bien qu'irrégulière ; un petit espace blanc en haut de la page. Le bas de la page est occupé par le lieu et la date de la lettre et la signature, suivant l'une des conventions possibles en cette matière. Le texte lui-même est clairement subdivisé en paragraphes (une phrase introductive ; deux dates alignées et commentées suivies d'un commentaire général ; un long paragraphe répondant explicitement à l'appel que je lançais en fin de questionnaire ; une formule finale de politesse). Les signes graphiques (ponctuation, majuscules, parenthèses) sont nombreux et conformes aux conventions ; leur usage n'est pas aberrant ; les quelques originalités (le signe « + », le point d'exclamation à l'intérieur

d'une phrase) et l'alignement des deux dates de changement d'adresse (1947, 1956, placées l'une en dessous de l'autre) et de leur commentaire manifestent mieux encore la maîtrise graphique de M. Nicot.

Normes de l'écriture et conditions de l'interaction

- 38 Deux derniers exemples de commentaires me permettront de rapprocher le respect des formes de la nature de l'interaction. Certes, les normes de présentation d'une lettre (indissociablement techniques et de savoir-vivre) varient dans le temps et selon les milieux. La lettre de M. Belot, par exemple, témoigne d'un savoir-écrire raffiné certes, mais aussi daté et socialement situé (l'univers d'une école normale d'instituteurs du Nord dans les années 30). Mais on ne peut interpréter le respect ou non de ces normes sans prendre compte la relation dans laquelle il s'inscrit. Ainsi, plusieurs correspondants que leur niveau d'instruction ou leur position professionnelle classent sans doute possible hors des classes populaires m'envoient des écrits qui forment avec la lettre de M. Belot un contraste aussi vif que les deux lettres d'ouvriers analysées ci-dessus.
- 39 Mme Sutter écrit sur une demi-feuille découpée à la main deux phrases sans formule de politesse, sans marge, sans entrée ni sortie, sans signature, sans date : « Mon jardin auquel je consacre beaucoup de temps et d'argent est essentiellement un jardin d'agrément. Ma maison était une résidence secondaire avant que je ne m'y installe après la mort de mon mari ». Bien que sans faute grammaticale, l'écriture, haute et serrée, offre autant de difficultés de lecture que les lettres précédentes. Mme Sutter a 75 ans, elle est licenciée en droit. M. Torret m'envoie sur une grande feuille blanche, dont il utilise le quart, quelques lignes qui, bien que signées, n'ont pas le statut d'une lettre et qui se présentent comme un aphorisme. Elles sont précédées du titre « Commentaire personnel » (qui autorise le non-respect des normes de savoir-écrire) et leur auteur n'a pas décidé vraiment s'il s'agissait d'une phrase (dont la ponctuation serait une virgule) ou d'une équation (il indique, après la virgule, le signe =) : « Jardiner, = créativité personnelle, donc exigence avec soi même ce qui permet de mieux gérer l'exigence envers autrui, car acheter c'est facile, mais faire c'est savoir. » Que cette page soit signée, qu'elle ait un titre, que le mot « personnel » soit répété deux fois : ces éléments montrent à quel point, pour les fervents jardiniers que sont M. Torret comme M. Nicot, bien que de façon très différente, le jardinage sert à constituer son identité personnelle. M. Torret a 42 ans et, titulaire d'un CAP seulement, il est cadre dans une industrie chimique.
- 40 Ces deux cas ne peuvent pas être interprétés sans référence, ici aussi, aux conditions de l'interaction. J'avais sollicité explicitement des « commentaires », non une lettre. De plus, ces deux enquêtes n'attachent pas autant d'importance à la relation avec moi que d'autres jardiniers pour qui le jardinage tient plus de place et pour qui, comme on l'a vu, l'enquête est perçue comme une occasion – rare – d'affirmation de soi. Le peu d'investissement dans l'interaction explique au moins en partie la désinvolture des formes.

Un exemple d'écriture hors interaction

- 41 Nous voici à présent débarrassés de quelques préjugés sur les pratiques populaires de l'écriture, préjugés qu'il me semble utile de rappeler ici et qui sont tous liés au statut particulier de l'écriture pour un intellectuel plus proche de l'univers « littéraire » et de ses normes scolaires et éditoriales que de l'univers « scientifique » et savant. Le premier

préjugé aurait consisté à croire que les classes populaires souffriraient de leur « écriture fautive » comme d'une infirmité. Le deuxième aurait consisté à croire qu'il existerait une seule façon « correcte » d'écrire et que, du même coup, ceux qui ne la posséderaient pas en seraient uniformément dépourvus. Le troisième préjugé aurait consisté à croire que « ces gens-là » écrivent comme ils parlent.

- 42 En m'interrogeant, à partir des documents recueillis lors de mes enquêtes, sur les « codes » de l'interaction écrite et sur les normes de la compétence graphique, j'espère avoir contribué à clarifier les conditions d'utilisation de tels documents : on ne peut pas en effet ne pas s'interroger sur leur spécificité par rapport à d'autres matériaux d'enquête (discours enregistrés et transcrits, paroles entendues et notées) ; on ne peut pas non plus se contenter d'observer leurs spécificités formelles pour traquer des signes d'incompétence ou d'originalité populaires en matière d'écriture. C'est bien l'inégalité spécifique de la relation écrite avec un lecteur scolairement et socialement supérieur qu'il faut restituer, mais à condition de repérer aussi les ressources particulières qui peuvent être mises en œuvre dans une telle relation. De sorte que la mise au jour des rapports entre l'ethnologue et les scripteurs populaires devrait pouvoir servir à une élucidation ultérieure des usages de l'écriture en milieu populaire : autres usages pris, eux aussi, dans des relations inégales (comme, par exemple, dans l'univers scolaire) ; usages égalitaires (comme, par exemple, les correspondances privées en milieu populaire) ; usages hors de toute situation d'interaction (cahiers personnels, agendas, dossiers privés constitués à usage professionnel et domestique...).
- 43 C'est ce phénomène d'écriture hors interaction que je voudrais évoquer pour finir, à partir de l'examen d'un cahier de chasse recueilli à Dambront. J'ai rencontré Paul Masson, fervent chasseur, à l'occasion d'une enquête sur la chasse ; à 40 ans, il est agent de police municipale, après avoir été ouvrier en peinture. Sur un cahier d'écolier grand format à carreaux larges, il a écrit, découpé, collé les traces, au fil des saisons de chasse, des joies et des peines occasionnées par la chasse. Les différents éléments sont datés, comme sur un « journal de bord » mais aussi comme sur les cahiers de classe. On trouve à la suite des poèmes écrits par lui, une liste de ses chiens de chasse avec leur biographie et leurs photographies commentées, des récits de journées de chasse, sur le modèle de la rédaction scolaire, mais aussi de multiples coupures de journaux (liste de noms de chiens de race, articles d'information sur la chasse, eux aussi commentés), les dates d'ouverture de la chasse, des photocopies de permis de chasse, etc.
- 44 Le cahier fonctionne donc comme une source d'informations, mais aussi comme un journal et comme une œuvre composée de multiples fragments. Son unité thématique contraste avec l'hétérogénéité des matériaux et rapproche le cahier des ouvrages des bricoleurs faits de pièces et de morceaux, de bric et de broc, de récupération en somme. Le soin apporté à la confection matérielle du cahier confirme encore ce rapprochement : les textes sont joliment écrits et disposés, sans rature, les poèmes sont encadrés, la disposition des photos et des découpages est l'objet d'attentions, les commentaires sur les articles de journaux sont écrits dans les marges, sans fouillis. Tout est bien rangé. C'est une composition originale, ni album de photographies ni dossier de presse, ni journal intime ni manuscrit littéraire, bien qu'elle tienne de chacune de ces formes conventionnelles. Dans quelle mesure sa forme dérive-t-elle d'un apprentissage scolaire ? On a vu que le support lui-même renvoyait à l'école – et c'est là en effet qu'on apprend à lire et à écrire, même si d'autres usages, plus tard, pourront modifier cette première expérience. C'est toute la « carrière d'écriture » des scripteurs populaires qu'il faudrait

étudier pour comprendre un tel résultat, conçu comme un produit fini, destiné sans doute à être montré et apprécié, mais non à être reproduit ou transformé à nouveau. Œuvre pour soi, effectuée pour le plaisir et avec le soin qu'on accorde à ce qui vous constitue, à vos yeux et à ceux de vos proches ; œuvre où se lisent affirmation de soi et constitution d'une identité personnelle, le cahier apparaît ainsi comme la modalité graphique de la « bricole », à la fois insignifiante et indispensable.

NOTES

1. Les enquêtes menées là-bas depuis 1978 ont donné lieu à un certain nombre de publications. Cf. en particulier F. Weber, *Le travail à-côté*, Paris, INRA/Éd. de l'EHESS, 1989. J'y ai publié un long texte d'un de mes informateurs, Daniel Moreau, sans m'être interrogée sur les raisons de son existence, sur sa nature, sur son style (p. 166-170).
2. Cette enquête a eu lieu en octobre 1990 dans le cadre d'une recherche, co-financée par l'INRA et par la Mission du Patrimoine Ethnologique du Ministère de la Culture, sur l'économie du jardinage et sur l'auto-consommation. J'ai envoyé le questionnaire à 6 000 jardiniers tirés au sort parmi les très nombreux adhérents d'une Société d'horticulture et j'ai reçu 1 003 réponses émanant de jardiniers répartis sur toute la France, habitant pour la plupart des pavillons et principalement dans des communes rurales. L'exploitation des résultats de cette enquête a donné lieu à un rapport et à un article publié dans les *Cahiers d'Économie et Sociologie rurales* (1993).
3. Voici comment se terminait mon questionnaire : « Nous vous remercions de votre collaboration. N'hésitez pas à nous faire part, sur des feuilles jointes, de votre point de vue personnel sur le jardinage et de vos souhaits concernant la Société d'Horticulture ou sa revue. »
4. Voici le début de la lettre : « Étant à la Société d'Horticulture depuis 1946 (Date de mon Mariage) travaillant à D* comme ouvrier Maréchal mécanicien j'avais un petit jardin. 1947 je fais suivre mes graines à L*. 1956 je fais mon transfert pour C* ayant acheté maison et jardin attenant et toujours je suis satisfait de la société et de son journal que j'ai vu évoluer et toujours dans le bon sens. »
5. Je forge ce terme sur celui, d'origine statistique et administrative, de « petits lecteurs », pour désigner tous ceux qui écrivent peu (ni correspondance ni écrits professionnels), quels que soient leur diplôme et leur milieu social.
6. Je rétablis systématiquement l'orthographe correcte et je renvoie, pour l'allure générale et les détails de ces lettres, aux photographies des documents.
7. J'avais précisé : « Ce questionnaire est strictement anonyme. Cependant, si vous êtes prêt à répondre plus longuement à d'autres questions sur le jardinage ou si vous voulez recevoir personnellement les résultats de mon travail, vous pouvez indiquer votre nom et votre adresse sur votre réponse. »
8. Cf. *Le travail à-côté*, p. 78-82 et p. 159-163.
8. Cf. *Le travail à-côté*, p. 78-82 et p. 159-163.
9. De ce point de vue, une correspondance entretenue pendant trente ans entrecoupée seulement de deux brèves rencontres, comme celle entre Jan Patocka et Robert Campbell (cf. *Les Temps modernes*, 554, septembre 1992), me semble très spécifique d'un rapport intellectuel à l'écriture et me paraît peu probable en milieu populaire.

10. Il faudrait comparer les relations *d'écriture inégale* aux relations de *parole inégale* (dont on trouvera une analyse, à travers l'exemple des réunions entre militants ouvriers et hiérarchie de l'entreprise, dans M. Pialoux, « Alcool et politique dans l'atelier », *Genèses*, 7, mars 1992).
11. Je remercie Michel Verret d'avoir attiré mon attention sur cette différence entre maîtrise scripturaire, où les ouvriers sont relativement désavantagés, et maîtrise des graphes, non scripturaire, où non seulement le handicap est moindre, mais qui peut être plus élevée à niveau égal de formation scolaire.
12. Cf. S. Beaud & F. Weber, « Des professeurs et leurs métiers », *Critiques sociales*, 3-4, « L'enseignement secondaire », p. 105.
13. *Ibid.*, p. 67. C'est moi qui souligne.
14. Cf. l'analyse de N. Wolf, *Le peuple dans le roman français de Zola à Céline*, Paris, Presses universitaires de France, 1990, p. 193.
15. Cf. D. Charasse, « L'usine, l'écriture et la place : Savoirs techniques dans les transports sidérurgiques (1954-1989) », *Genèses*, 7, mars 1992.
16. Je remercie Roger Cornu d'avoir attiré mon attention sur ce point.
17. C'est ce que Jack Goody nomme la « raison graphique », c'est-à-dire l'ensemble des dispositions conceptuelles qu'induit l'usage de la technique de l'écriture. Son ouvrage (*La raison graphique*, Paris, Minuit, 1979) et, avant lui, certains passages de A. Leroi-Gourhan (*Le geste et la parole*, I. *Technique et langage*, Paris, Albin Michel, 1964, chap. 6 : « Les symboles du langage » et II. *La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel, 1965, chap. 9, p. 67-76) sont fondamentaux pour comprendre les fonctions et les effets sociaux de la technique de l'écriture. Mais ils laissent entière la question des usages de l'écriture dans les classes dominées culturellement pour laquelle le point de départ est l'ouvrage de R. Hoggart, *The Uses of Literacy* (traduction française : *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, 1970).